d'assister, le 16 février dernier, à la conférence que donnait, sous les auspices de l'Union-Saint-Joseph, M. T. Stenson, percepteur des douanes, membre du Conseil de l'Instruction publique et ex-député pour Richmond et Wolfe à la Chambre fédérale.

M. Stenson avait choisi de parler de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Ses états de service dans les choses de l'enseignement lui donnent assurément une remarquable compétence à traiter pareil sujet.

De mai 1864 à juin 1896, M. Stenson fut, en effet, inspecteur d'écoles pour le district judiciaire de Saint-François et il siège maintenant, aux côtés de Nos Seigneurs les évêques et de leurs distingués collègues, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à Québec.

Monsieur le conférencier s'arrêta d'abord, comme il convenait, à des notions générales et à des conseils pratiques. Une triple influence, disait-il, doit veiller à l'éducation de l'enfant : celle de la mère, celle du cercle familial et celle de l'Eglise. Cette triple influence doit tendre à éclairer les intelligences et à former les manières et les habitudes des jeunes gens, de façon à les rendre propres à remplir avec avantage les différents états de vie auxquels ils seront appelés.

Et si autrefois, ajoutait-il, l'éducation de famille avec la connaissance d'un métier, par exemple le noble métier des armes ou de l'agriculture, pouvait suffire à la rigueur, aujourd'hui il y faut joindre de toute nécessité l'instruction ; car l'homme illettré, toute chose égale d'ailleurs, est par trop inférieur en nos temps à ses compatriotes instruits.

Et l'avisé conférencier, en venant à spécialiser, nous disait que nous Canadiens-français nous devons apprendre à parler et à écrire le français et l'anglais, non pas en les mêlant inconsidérément, mais en les employant tour-à-tour selon les besoins du moment.

M. Stenson, son nom l'indique, est irlandais d'origine, mais il ne marchande pas sa sympathie à l'élément canadien-français. A cet